



## À LA CRS 19 FAITES CE QUE JE DIS MAIS PAS CE QUE JE FAIS !

Comme le mentionne la fiche réflexe COVID du 17 septembre, dès l'apparition de **symptômes** évocateurs du coronavirus, l'**agent doit quitter son lieu de travail**, consulter son médecin pour qu'il puisse être dépisté et isolé.

**À la CRS 19, on préfère privilégier la « si importante formation » à la santé des fonctionnaires !**

**Résultat** : À cette heure, **5 collègues positifs** suite au ROC de Joigny...

S'il est vrai que nous ne sommes pas MÉDECIN, Commandant, nous savons au moins lire les fiches réflexes !!!

Comment est-il concevable qu'un commandant d'unité choisisse de rester au contact de son personnel en étant symptomatique et fébrile ?

Quelle peut être la motivation pour privilégier une formation à la santé des personnels ??

L'exemplarité est certainement une valeur, mais elle en a d'autant plus quand elle est donnée par la hiérarchie.



« Charité bien ordonnée commence par soi-même » surtout lorsque l'on exige une certaine rigueur de ses personnels.

